

Plus d'informations sur :
www.basicompta.fr



Un nouveau logiciel de comptabilité
pour les associations sportives



**Comité Départemental Olympique et Sportif
de la Meurthe-et-Moselle**
3, avenue du Rhin
54320 MAXEVILLE
Tél. : 03 83 67 43 43
secretariat@cdos54.fr



**Comité Départemental Olympique et Sportif
de la Meuse**
ZAC Oudinot - Rue du Lieutenant Vasseur
55000 BAR LE DUC
Tél. : 03 29 79 07 52
cdos55@wanadoo.fr



**Comité Départemental Olympique et Sportif
de la Moselle**
Maison Départemental des Sports de Moselle
3, place de la Bibliothèque
57000 METZ
Tél. : 03 87 21 91 71
cdos@sport57.fr



**Comité Départemental Olympique et Sportif
des Vosges**
District des Vosges de Football
31 ter, avenue des Templiers
88000 EPINAL
Tél. : 09 60 36 20 92
cdos88@wanadoo.fr



VOUS SIMPLIFIER LA COMPTABILITE !

Vous manquez d'outils et de connaissances pour gérer la comptabilité de votre association sportive.
BasiCompta® simplifie la fonction de trésorier et facilite l'édition de documents comptables.

Un plus pour les relations avec les partenaires !

Quels avantages ?

Simplicité de saisie des opérations (libellés pré remplis)
Journal de saisie (rechercher ou modifier des écritures)
Edition automatique du compte de résultat / bilan (au format Cerfa pour les demandes de subventions)
Suivi par action (tournoi, école de sport, etc.)
Suivi et rapprochement des soldes bancaires
Assistance et soutien technique

Fini les tableurs maison !

BasiCompta® est un outil pérenne qui apporte stabilité et sécurité dans la gestion comptable même quand le trésorier passe la main.

Pour qui ?

Dirigeants et trésoriers d'associations sportives
Pour tous les niveaux de connaissance en comptabilité

Comment ça marche ?

Utilisable sans installation de logiciel
Accessible en ligne (sur Internet)

Comment bénéficier du service ?

Pour les clubs, comités et ligues vous faire connaître auprès du CDOS du territoire de votre siège social
Signer une convention d'utilisation
Suivre une formation de 2 heures

Combien ça coûte ?

La première année :

Création du compte : 40 €*
Formation de 2 heures : 30 €**

Puis, chaque année :

Droit de maintenance : 40 € par an***

* pour l'année de création

** frais d'inscription

*** hors année de création du compte

